

Journal du Rammo d'Or

DÉCEMBRE 2023



INFOS / ACTUS

La fête du relais aura lieu le **vendredi 15 décembre 2023**. Au programme : spectacle pour jeunes enfants suivi d'un temps convivial partagé.



VENDREDI 15 DECEMBRE 2023
FÊTE DU RELAIS
LE RAMMO D'OR

SALLE DU LAVOIR
PLACE DE VERDUN, 69250 ALBIGNY-SUR-SAÔNE

À 18H30
OUVERTURE DES 18H15

"Coco, Hummm
c'est du gâteau"
avec
**Intrigant's
Compagny**



30 MINUTES DE SPECTACLE
THEMATIQUE DES 5 SENS



SUIVI D'UN TEMPS CONVIVIAL

INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL OU TELEPHONE
rammodor69@gmail.com - 07 60 15 41 41

Ouvert à l'ensemble des assistantes maternelles du territoire
ainsi qu'aux enfants et à leurs parents (fratries acceptées)





LE SAVIEZ-VOUS?

Les assistants maternels ont le droit de se former !

Chaque assistant maternel bénéficie **de 58 heures annuelles de formation** (dans le cadre du plan de développement des compétences) soit plus de 8 journée complètes au total. Un forfait qui s'ajoute au 500 euros qui alimentent leur CPF chaque année. Les 58 heures permettent aux assistantes maternelles de se former sur des compétences fondamentales à leur activité, tout en conservant leur CPF pour d'autres formations.

Une formation réalisée sur du temps d'accueil sera rémunérée sous la forme d'un maintien de salaire au taux horaire du parent-employeur porteur ou sous la forme d'une allocation si elle a eu lieu en dehors des périodes de travail habituelles.

Comment s'inscrire?

L'employeur-porteur ou l'assistante maternelle doivent effectuer une **demande d'inscription** correspondant à la formation sollicitée et remplir un bulletin d'inscription "Plan de développement des compétences", disponible sur le site www.iperia.eu et remplissable en ligne.

Ce document doit être signé par l'assistante maternelle et son employeur-porteur et retourné avec les pièces justificatives, dont un planning d'activité de la salariée si la formation se déroule pendant les temps d'accueil habituels des enfants. L'assistante maternelle peut aussi se rapprocher du relais petite enfance.

Quelle prise en charge?

La prise en charge financière est automatique. IPERIA rembourse directement à l'assistant maternel les dépenses liées à la formation: rémunération, frais annexes et coût de la formation.

Formation sur le temps de travail :

L'intéressée bénéficie du maintien de sa rémunération par IPERIA. La rémunération maintenue est calculée à partir du nombre d'heures d'accueil qui auraient dû être réalisées pendant la durée de la formation pour chacun des enfants accueillies, rémunérées sur la base du taux horaire pratiqué par l'employeur-porteur.

Formation hors temps de travail:

L'assistant maternel reçoit par IPERIA une allocation de formation fixée à **4.73 Euros nets** par heure de formation au 1er janvier 2023.



LE SAVIEZ-VOUS?

Frais annexe:

Les frais annexe engagés par l'assistant maternel pour sa formation sont remboursés par IPERIA. Ces éléments seront déclarés par la professionnelle lors du module sur la feuille d'émargement.

Les frais de déplacement (nombre total de km à parcourir entre le lieu de formation et le lieu d'habitation de l'AM, aller retour, dans la limite de 200 km par jour) sont indemnisés à raison de **0.30 Euros du kilomètre**.

- Les frais de repas sont indemnisés à hauteur de **14 euros par repas**. Le déjeuner est justifié lorsque la formation se déroule sur la journée. Le dîner est pris en charge dans le cadre d'un hébergement à l'hôtel.
- Une nuit d'hôtel peut être remboursée si la formation se déroule sur deux jours consécutifs ou si, compte tenu du lieu de formation, l'assistant maternel arrive la veille, dans la limite de 70 Euros en Province et de 90 euros à Paris, petit déjeuner compris.

QUESTIONS/ RÉPONSES DE DEUX ASSISTANTES MATERNELLES DU TERRITOIRE :

Quelle a été votre dernière formation?

" Une conférence sur la coéducation "

" Contes et histoires "

Pourquoi avez-vous choisi de vous former?

" Le thème sur la coéducation m'intéressait et je trouve que c'est primordial pour bien accompagner l'enfant "

"Pour progresser dans les processus"

Qu'est-ce que cela vous a apporté?

"La confirmation que ce que l'on a mis en place avec les parents correspond aux besoins des enfants"

" Une nouvelle façon de captiver les enfants".



ÇA S'EST PASSÉ EN OCTOBRE

Soirée sur la coéducation



Peinture



Intervention d'une psychomotricienne



Fabrication et manipulation pâte à sel



À VENIR EN DECEMBRE...

Le 4 Décembre : Bébé lecteurs à la bibliothèque de St Romain au mont d'or

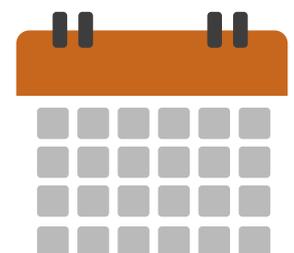
Du 6 au 7 décembre: Fabrication sac sensoriel

Le 8 décembre : Intervention de deux infirmières pour parler de la bronchiolite

le 13 décembre: Conte de Noël

Du 18 au 22 décembre : Atelier de Noël

[Voir le planning complet ici](#)





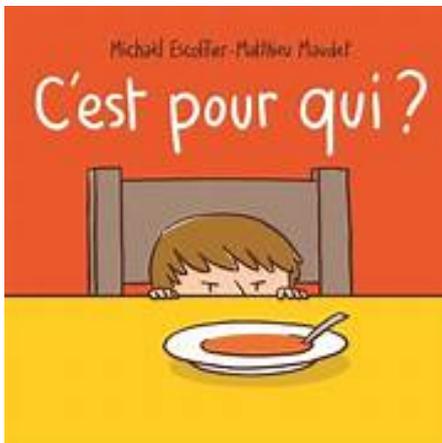
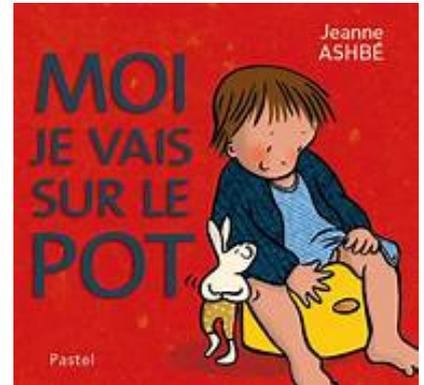
COIN LECTURE



Quelques livres sur le quotidien:

“Moi je vais sur le pot!”

Qui va sur le pot ? Les animaux ? Bien sûr que non ! Alors nous ? Bébé ? Oui ! Lorsqu'il est prêt. Ça ne vient pas toujours tout de suite, il faut parfois attendre le bon moment. Et là trillili tralala, le pot, c'est rigolo. Et s'il y a un petit accident, c'est pas grave, Petit Lapin est là pour dédramatiser. À ton tour !



“C'est pour qui ?”

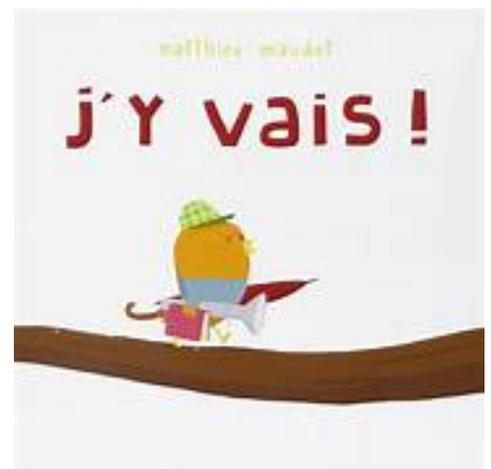
Si tu ne manges pas ta soupe, prévient Maman, c'est le loup qui te mangera ! Mais si le loup n'aime pas les enfants ? Qui le mangera, lui ?

“J'y vais”

Enfin, petit oiseau se décide à quitter son nid ! Toutes sortes de recommandations lui sont faites par maman, papa, mamy...

« Prends une petite laine, emporte des biscuits, n'oublie pas ta casquette... »

En route vers l'aventure, petit oiseau !





ÇA PEUT VOUS ÊTRE UTILE



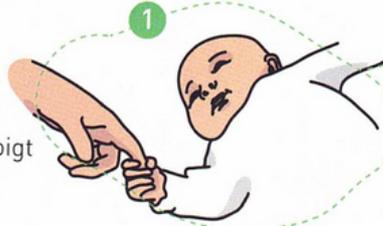
LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉHENSION

L'utilisation de la main comme outil est le fruit d'un long apprentissage pour le bébé

Nouveau-né

Grasping

Réflexe archaïque d'agrippement, lorsqu'on place un doigt dans sa main.



2

3 mois

Préhension involontaire

Disparition du grasping.

3



À 4 mois, le bébé réunit ses mains lorsqu'il joue. Il se sert indifféremment d'une main ou de l'autre. Il enlève la serviette que l'on a posée sur sa figure pour jouer. Il essaie d'atteindre les objets avec les mains. Il joue longtemps avec le hochet placé dans sa main et le secoue, mais le perd souvent.



4

4-5 mois

Préhension cubito-palmaire

Le bébé dirige une main vers un objet. Il avance son bras (coude restant demi-fléchi) et le ramène vers lui pour ramasser l'objet.



5

5 mois

Apparition de la préhension volontaire

Le bébé saisit un objet de grosse taille entre la paume et les trois derniers doigts de la main. Il le porte immédiatement à la bouche.



6

6 mois

Préhension volontaire globale bien acquise

Le bébé peut tenir deux cubes et regarder un troisième posé sur la table. Il lâche un cube lorsqu'un autre lui est donné. Si les cubes disparaissent, il ne les cherche pas.



7 mois

Relâchement volontaire globale

Le bébé peut lâcher un objet lorsqu'il le désire. Le mouvement manque de précision. Il passe les objets d'une main à l'autre et les frappe violemment entre eux ou sur une table. Il peut garder un jouet dans une main sans le lâcher lorsqu'on lui offre un deuxième jouet.



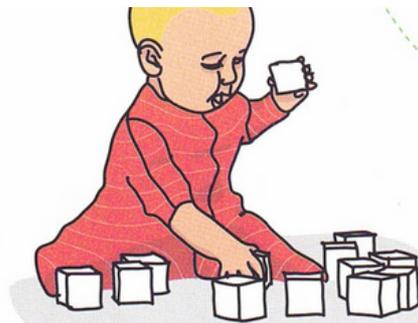
ÇA PEUT VOUS ÊTRE UTILE



7-8 mois

Préhension palmaire puis pince inférieure

Le bébé passe un objet d'une main à l'autre. Son coude se déplie. Sa main tente un enveloppement latéral de l'objet.

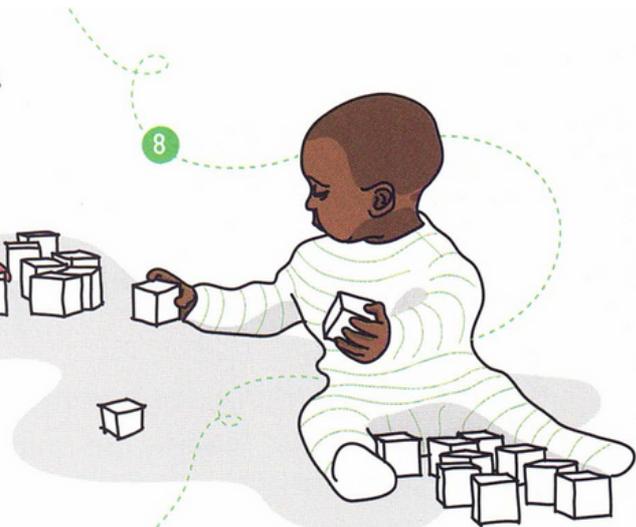


8

8 mois

Perfectionnement de la préhension par pince inférieure

Entre 8 et 10 mois, l'index commence à jouer un rôle plus précis, il se délie. Si le bébé tient deux cubes dans ses mains et qu'on lui en présente un troisième, il peut en lâcher un pour saisir ce dernier.



9 mois

Approche directe et pince fine

Le bébé coiffe l'objet avec précision et sait le relâcher volontairement.



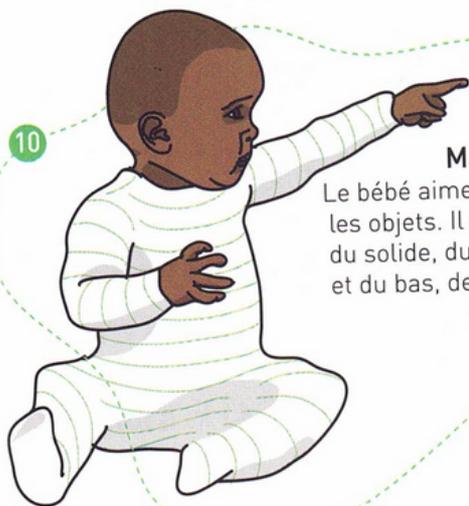
9

11/12 mois

Manipulation plus fine

Le bébé aime pointer son index inquisiteur vers les objets. Il acquiert le sens de la profondeur, du solide, du contenant et du contenu, du haut et du bas, de l'à-côté, du dehors et du dedans, du séparé et du réuni.

10



10 mois

Préhension en pince supérieure plus fine

Le bébé saisit l'objet entre la partie distale du pouce et l'index.

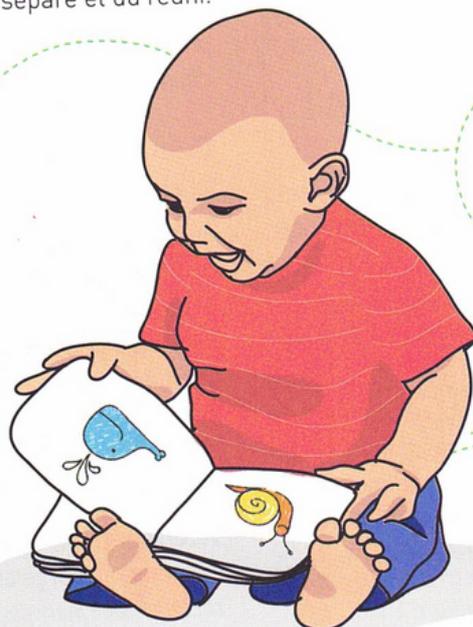


11

15 mois

Relâchement manuel plus fin et précis

Le bébé joue avec les puzzles, il tourne les pages d'un livre (souvent plusieurs pages en même temps), il introduit des pastilles dans le goulot d'une bouteille. Il tient sa cuillère, mais la met à l'envers dans sa bouche. Il gribouille.



2 ans

Prise digitale, grande souplesse du poignet et rotation de l'avant bras

À 18 mois, le bébé tient son crayon, il fait des gribouillis. Il lance la balle sans tomber, pousse du pied un ballon. Il retire ses chaussures sans lacets et les vêtements sans fermeture Éclair ou bouton. Il mange seul et assez proprement.

Le bébé dessine avec un crayon bien tenu. Il tourne la poignée de la porte, dévisse un couvercle, mange avec une cuillère.